Collège G. BRASSENS 94440 SANTENY RNE: 0941782b

Annexe 1.1 Circulaire n° 2019 Collèges – 600 élèves sans SEGPA

## COMPOSITION DU CONSEIL DE DISCIPLINE ANNEE SCOLAIRE Collèges 2019/2020

Article R511-20 du code de l'éducation

QUALITE DES MEMBRES	NOM DES TITULAIRES	NOM DES SUPPLEANTS
Le chef d'établissement, président	- REYDY Dominique	- Pas de suppléant
L'adjoint au chef d'établissement, ou l'adjoint désigné par le chef d'établissement en cas de pluralité d'adjoints	- BOIDOT Carine	- Pas de suppléant
Le conseiller principal d'éducation désigné par le conseil d'administration sur proposition du chef d'établissement	- BARBARIN Sarah	- Pas de suppléant
L'adjoint-gestionnaire de l'établissement	- REGULUS Marie-Louise	- Pas de suppléant
Quatre représentants élus des personnels	- BLAIZE Christine	- MORIZUR Cédric
d'enseignement et d'éducation	- DURAND Aurore	- ORSET Florence
	- TEXIER Isabelle	- TERRAMORSI Elisabeth
	- LE GUILLOUX Clémence	- QUENTIN Manuel
Un représentant élu des personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service, sociaux et de santé	- AKOHA Luis	- BERNARD Sylvie
•Trois représentants élus des parents d'élèves	- MAMLOUK Corinne	- MARIANI Sandrine
	- LIGONNIERE Laurent	- TORTOSA Christiane
	- DURAND Nathalie	- BOUCHACOURT Virginie
Deux représentants élus des élèves	- MORIZUR Julie	- TEIXEIRA Salomé
	- ANTOLINI Yann	- MAXIMOV Vladimir